

**37 EDITORIAL****38 EN BREF**

Perspectives

**40 MEMBRES**Convention patronale  
de l'industrie horlogère suisse**41 OPINION**

Thomas Daum

**42 ENTRETIEN**

Paul Jetzer

**44 DROIT DU TRAVAIL**44 Prohibition de concurrence  
et devoir de fidélité47 Réitération d'un licenciement après  
un empêchement de travailler**48 DOSSIER**

48 La situation de l'hôtellerie suisse

50 Interview de Christoph Juen,  
CEO d'hotelleriesuisse52 L'hôtel Storchen à Zurich: une  
adresse depuis plus de 650 ans**54 ASSOCIATIONS**54 La Journée des Employeurs  
et le marché du travail56 Les Associations économiques  
et la communication politique**58 ENTREPRISES**Le lunch-check:  
formule éprouvée qui a la cote**60 INTERNATIONAL**Résolution extrajudiciaire des  
conflits du travail en Espagne**61 ECLAIRAGE**

Jean Cavadini

**62 PORTRAIT D'UN MEMBRE**Association suisse des libraires  
et éditeurs – Suisse alémanique**64 A L'ETRANGER**Friedrich et Robert Schmid,  
Autriche

## Entretien avec Paul Jetzer, copropriétaire de l'entreprise familiale de construction

Avec ses fils Reto et Urs, M. Paul Jetzer dirige l'entreprise de construction éponyme à Schnottwil (SO), qui occupe actuellement quelque 90 collaborateurs. Dans cette interview, l'ancien président de la Société soleuroise des entrepreneurs nous parle de la situation et de l'avenir de son entreprise ainsi que du secteur de la construction. **Page 42**

## Dossier: la situation de l'hôtellerie suisse



Photo: m. à d.

L'hôtellerie suisse traverse des temps difficiles et souffre tout particulièrement de la force du franc. Depuis cet hiver, le nombre de nuitées est sensiblement en baisse parce qu'un certain nombre de visiteurs, surtout européens, ont fait défaut cette année. Comment la branche peut-elle réagir et quelles sont ses perspectives à moyen terme? Avec en prime une interview de Christoph Juen (CEO d'hotelleriesuisse) et un portrait du vénérable Hotel Storchen de Zurich, notre dossier du mois apporte des réponses à ces questions, parmi d'autres.

**Dès la page 48**

## Le lunch-check, une formule éprouvée qui a la cote

Lancée en 1962, l'idée était simple. Des employeurs achètent des lunch-checks à leur valeur nominale à l'intention de leurs collaborateurs, lesquels les utilisent pour régler leur note dans des restaurants agréés. Ces derniers les envoient à la coopérative «Lunch-Check Suisse» qui les honore après déduction d'une commission. Son ancien directeur et son dirigeant actuel expliquent en quoi un tel système de bons de repas est avantageux pour les entreprises. **Page 58**



Photo: m. à d.

## Portrait d'un membre: Association suisse des libraires et éditeurs (SBVV)

Les temps ne sont pas faciles pour l'Association suisse des libraires et éditeurs: la question souhaitée du prix unique du livre est enterrée et, selon elle, le monde politique ne reconnaît qu'imparfaitement le livre comme bien économique et culturel. Le secteur enregistre des chiffres d'affaires en baisse et de plus en plus de fermetures d'entreprises. Grâce à des idées novatrices et des exigences concrètes, l'association passe à l'offensive. **Page 62**